

Historique illustré de la famille Perier

Synoptique

La famille Perier originaire du Dauphiné a par sa descendance et ses alliances, du milieu du XVIIIe jusqu'au début du XXe siècle, influencé en profondeur la vie politique, économique, sociale et religieuse du Dauphiné et de la France. Elle a notamment donné à notre pays, un président du conseil et un président de la République, et plusieurs grandes villes ont une rue Casimir Perier.

De manière courante c'est à ses deux personnages que l'on associe la famille Périer. Les plus cultivés font référence au père du président du conseil Claude Perier, fondateurs de la Banque de France et propriétaire du château de Vizille où s'est déroulé en 1788, la réunion des Etats Généraux du Dauphiné qui a lancé un appel à la nation tout entière pour définir un nouvel ordre politique et qui est souvent considéré comme une prémisse de la révolution de 1789.

L'objet de ma présentation est de présenter les origines de cette famille en insistant tout particulièrement sur la biographie détaillée de Jacques II Jacques II (1703-1782) Perier, qui est le premier membre de la famille dont le rôle a dépassé les frontières du Dauphiné et qui a acheté le domaine où nous nous trouvons aujourd'hui.

Je donnerai ensuite des éléments plus succincts sur les générations suivantes dont vous pourrez trouver le détail dans une présentation écrite qui vous sera envoyée.

Historique illustré de la famille Perier

1. Origines

La famille Perier descend de Saint-Baudille et Pipet, une paroisse du Trièves dominée par le massif de l'Obiou, aux confins du Diois. Les ancêtres de la famille figurent sur les registres paroissiaux depuis 1596. Ils portent le nom de l'un des hameaux où se trouve encore de nos jours la maison familiale. Le patronyme, écrit sans accent par la branche cadette issue de Jacques II, est une variation graphique de « poirier », très répandue dans le Midi et l'Ouest de la France.



En 1703, moment de la naissance de Jacques II Perier, son père Jacques Ier Perier (1669-1758) et sa mère Antoinette Barthélémy 1673-1750 sont établis comme commerçants / négociants en mercerie / textiles honorablement connus depuis plusieurs générations. notables locaux qualifiés de « marchand du Perier »

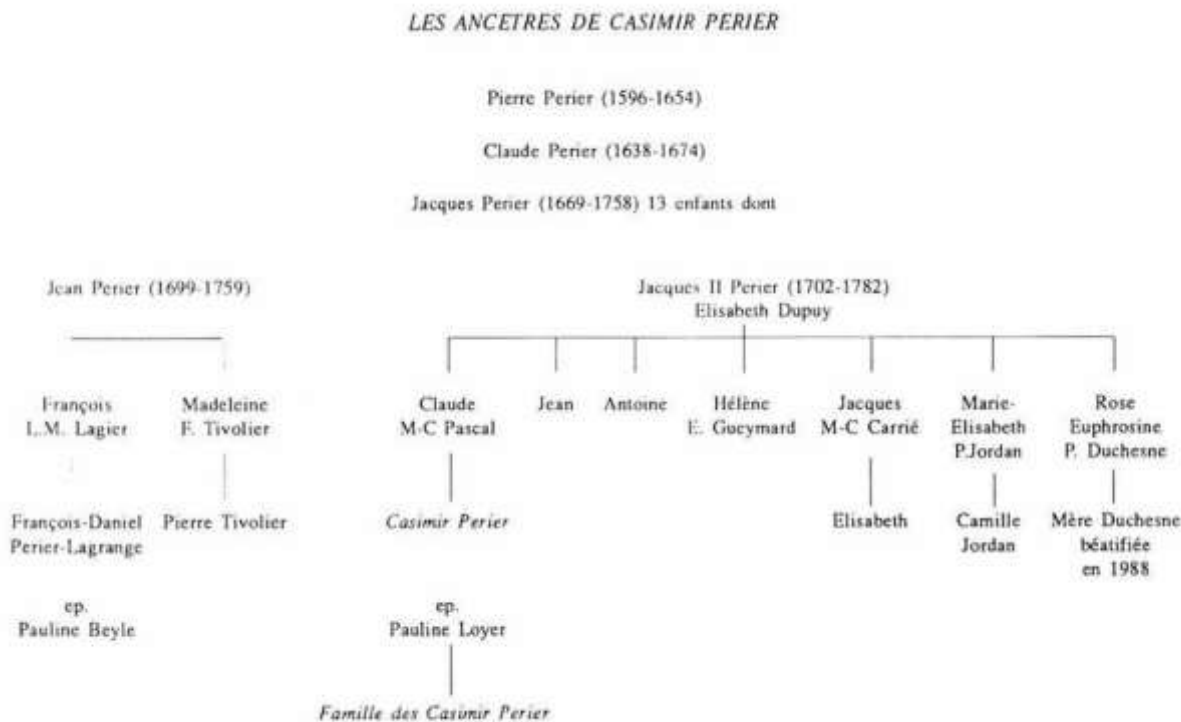
Pierre 1596-1654), et son fils Claude 1638-1674 sont qualifiés de « Praticiens, marchands, bourgeois »

Ils habitent le hameau du Perrier, dans une assez belle maison qui existe encore que l'on peut voir en peinture sur une poutre du grand salon du Bachais où vous vous trouvez aujourd'hui.



Historique illustré de la famille Perier

La descente de ces rudes montagnards vers la plaine s'effectue lorsque Jacques II, fils cadet de Jacques Perier, s'établit à Grenoble comme marchand-toilier. La ville devient pour deux générations au moins, le berceau de sa descendance. La branche aînée quitte également Saint-Baudille : Jean est Notaire à Gresse mais ses enfants, François et Madeleine mariée à François Tivolier, résident à Grenoble. Domicilié Place Grenette, François Perier-Lagrange est le voisin du Dr Gagnon. Son fils épousera Pauline Beyle en 1808.



Région-carrefour entre les pays rhodaniens, le Duché de Savoie et la Haute-Provence, le Dauphiné est de longue date une terre de passage et d'émigration. Rude et pauvre, la nature invite ses fils au départ. Fiers de l'histoire de leur province qui, rattachée au Royaume en 1349 sut longtemps préserver ses libertés, les Dauphinois n'hésitent à la quitter lorsqu'une meilleure fortune se présente ailleurs.

L'exode rural ne profite guère à Grenoble, dont la population stagne au XVIII^e siècle. Mais la ville est un lieu de rencontre entre Provençaux et Languedociens, Lyonnais et Savoyards, gens du Queyras et du Gapençais. Habités aux contacts et aux hôtes de passage, les Dauphinois ont un esprit ouvert et le sens de l'hospitalité.

Historique illustré de la famille Perier

2. Jacques II Perier : initiateur de la dynastie

Début dans la mercerie

Jacques II (1703-1782) Perier, se montre travailleur et doué pour les affaires. On le trouve installé à Grenoble où il est inscrit dès 1720 – il a 17 ans- sur les rôles de la Capitation et des Tailles. On le trouve alors déjà domicilié dans la rue Porte- Traîne devenue plus tard rue du Grand Puits puis, Grand rue, au cœur du vieux quartier commerçant.

C'est lui que l'on peut considérer comme le fondateur de la dynastie. Il a laissé son empreinte dans l'histoire régionale.

Il commence par tenir un commerce de mercerie : en 1743 il est imposé à 50 livres de Capitation au nom de « Perier, mercier »

Le commerce des toiles de Chanvre

Ayant épousé en 1741, Elisabeth Dupuy, filles de Claude Dupuy 1678-1754 négociant en mercerie et consul de Grenoble. et d'Hélène Jordan d'une famille protestante de Gp, émigrée à Grenoble, il reçoit une solide dot qui l'aide à développer ses affaires.

Il se lance dans le commerce de toiles de chanvre tissées par les paysans du Voironnais et crée en 1749, avec son neveu Perier-Lagrange, 'La fabrique de toiles de Voiron' et est qualifié de 'toilier-propriétaire'.



Jacques II Pèrier (1703-1782)



Elisabeth Dupuy (1719-1798)

Il y fit fortune et deviendra lui-même consul de Grenoble 1767 à 1774, devenant à ce titre un des principaux édiles de la cité.

Historique illustré de la famille Perier

Grâce à ses talents, ses affaires prospèrent rapidement : en 1749, il est imposé à 60 et en 1766, il est taxé à 66 livres avec la qualification de « toilier et propriétaire ».

Selon la formule courante à l'époque dans le textile, Jacques II Perier ne possédait pas à proprement parler une manufacture, mais faisait travailler une multitude de sous-traitants, de petits ateliers ruraux qui tissaient le. Le chanvre est une fibre très abondamment cultivée dans la région et très demandé, car il a des débouchés en tant que toile pour les troupes et aussi dans la voilerie, et donc les ports de mer.

Au plan commercial, la production de toiles de chanvre de Voiron est frappée du millésime, de la fleur de lys et d'un dauphin et une grande partie est orientée vers la place de Lyon et vers la foire de Beaucaire

Grâce à ces foires, la toile de Voiron est bientôt connue en Espagne, en Suisse et au Piémont. Les relations commerciales de Jacques se développent avec Londres, avec Livourne en Italie, et avec Winterthur en Suisse.

Il n'en reste pas moins que leur fortune se bâtit sur les toiles voironnaises. Ayant amassé plusieurs milliers de livres, Jacques Perier n'hésite pas, en période de crise, à avancer des fonds aux tisserands-fabricants, finançant ainsi l'activité de la Fabrique. Grâce à ses initiatives, la production décuple en un demi-siècle

Jacques formera aussi ses fils Claude et Augustin à la fabrication et au négoce des toiles, les envoie plusieurs fois en Angleterre, point de passage obligé pour tout jeune industriel ambitieux, et Jacques va leur passer progressivement la main. L'affaire prend en 1764 la raison sociale « MM. PERIER, père, fils, neveu et Cie ». Son imposition à la capitation s'élève à 130 livres.

Il commencera aussi à diversifier ses activités en tissant des liens commerciaux avec la Compagnie des Indes, à Lorient. Toutefois, ce sont ses fils Claude et Augustin qui, au cours des 15 années qui précéderont la Révolution, donnèrent aux affaires familiales une dimension nouvelle en les diversifiant et en les développant, affirmant également les ambitions sociales de la famille.

Augustin, installé à Lorient, commerçait avec l'Extrême-Orient. En 1785, il participa à la création de la troisième Compagnie des Indes.

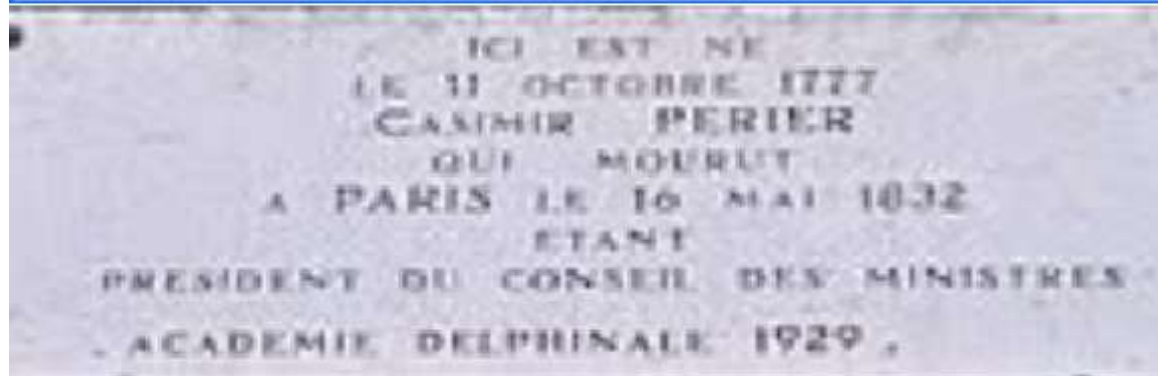
Claude, l'aîné, resté en Dauphiné, dirigea l'entreprise familiale avant la mort de son père et lui donna une remarquable ampleur. Il continua certes le commerce des toiles, mais devint aussi banquier, prêtant de fortes sommes. Il prit ainsi des intérêts dans une maison de commerce marseillaise Chazel et Cie, spécialisée dans le grand commerce atlantique, achetant en particulier du sucre à Saint-Domingue.

Au lieu de 1500 pièces initialement, les ventes de toiles de Voiron sont passées sous l'impulsion de Jacques PERIER à 20 000 pièces par an.

Historique illustré de la famille Perier

Acquisitions immobilières et ascension sociale

C'est en 1749 que Jacques PERIER achète à la veuve de Jacques Rigaud deux maisons adjacentes situées au centre de Grenoble 4 Grande Rue qui servent en partie de magasin et en partie d'habitation et comportent 3 ou 4 étages. C'est sur cette maison que figurent aujourd'hui les plaques indicatives concernant l'une Casimir Perier l'homme d'Etat qui y est né et qui devint Premier Ministre de Louis – Philippe, et l'autre plaque concerne Philippine DUCHENE sa cousine devenue sainte pour son action aux Etats-Unis. La paroisse toute proche des deux familles, c'est Saint André.



En 1760, Jacques PERIER complète ses investissements immobiliers par deux acquisitions importantes auprès du seigneur du Bouchage, et de son fils à savoir :

- D'une part l'**hôtel Gratet du Bouchage** situé place Saint André, belle maison qui comporte quatre étages, des magasins, une remise, et une écurie ; cette maison comporte aussi une sortie Grande Rue.

Historique illustré de la famille Perier

- D'autre part pour la somme de 19'000 livres le **domaine du Bachais** qui comprenait alors l'actuelle « *maison de maître avec la maison du fermier, la grange, l'écurie et autres bâtiments, treillage, jardins, prés, terres, meubles meublants, les ornements de la chapelle, les outils d'agriculture, les orangers, et la récolte de l'année... »*



C'est la maison où nous recevons aujourd'hui Nicolas et Amélie Derely.

Ces acquisitions immobilières marquent bien l'ascension sociale de Jacques PERIER et de sa famille à Grenoble et elles affirment sa position.

Jacques II Perier fait partie des habitants aisés de la ville de Grenoble, il détient un gros compte courant financier dans son entreprise de textile, est et il est sollicité pour participer à plusieurs opérations : il participe financièrement à la nouvelle route entre Grenoble et Gières (Isère), il prête aussi des sommes à la ville de Grenoble pour la concession du Pont de Pierre, bref il est un vrai Notable. Il participe aussi en 1778 à la souscription pour la création de la Bibliothèque publique de Grenoble et il est pendant de longues années directeur et administrateur de l'Hôpital général de Grenoble

D'ailleurs, Jacques II Perier est élu dès 1760 syndic des marchands toiliers et merciers et il entretient une correspondance déférente avec l'intendant Trudaine de Montigny qui dirige le Département du Commerce et des Ponts et Chaussées au niveau du Royaume.

Historique illustré de la famille Perier

Le 10 janvier 1767, Jacques II Perier est élu 3e Consul de la ville de Grenoble, poste qu'il occupera pendant huit années consécutives. Dans une lettre adressée aux consuls de Grenoble en 1766, Louis-Philippe duc d'Orléans, (il s'agit de Philippe-Egalité père du futur roi Louis-Philippe) , s'est d'ailleurs prononcé en faveur du Sieur Jacques Perier Négociant pour cette place de 3e Consul

Demande d'anoblissement

En 1778, Jacques Perier manifeste des vellétés d'anoblissement auprès de Louis XVI pour avoir « relevé trois fois et soutenu de sa bourse et de son crédit le commerce de Voiron ». et il adresse à Necker un mémoire présenté en ce sens où on peut lire :

« Le sieur Perier négociant à Grenoble depuis plus de cinquante ans, fait dans la province du Dauphiné le commerce des toiles qui y était presque inconnu avant lui. Il a relevé trois fois et soutenu de sa bourse et de son crédit le commerce de Voiron qui fait pour cette province un objet de trois à quatre millions ; mais son zèle ne s'en est pas tenu à la seule fabrication des toiles. L'usage des toiles peintes pour meubles et vêtements et celui des papiers peints s'étant introduit dans la province du Dauphiné comme il l'est dans le cœur du Royaume, le sieur Perier a cru devoir donner à ses concitoyens cette nouvelle branche de commerce. IL a établi au lieu de Vizille une fabrique de peinture sur toile et papier... » Cette initiative économique de Jacques fera la grande fortune de son fils Claude.

On sait que le ministre des Affaires étrangères du roi Louis XVI, Armand Marc de Montmorin Saint-Hérem (tué lors des massacres de septembre 1792), lui demandait des conseils concernant le commerce.

Mais malgré plusieurs avis favorables dont celui de l'évêque de Grenoble, de l'Intendant et du commandant de la Province, cette demande n'a pas abouti. Pourtant l'Intendant lui-même précisait que grâce à l'activité de Jacques PERIER, la Province du Dauphiné avait enlevé à Genève le commerce des marchandises étrangères et notamment des toiles peintes, et l'établissement de Vizille avait procuré une ressource durable à ses habitants qui auparavant s'expatriaient pour subsister...

3. Claude Perier : pilier de ma dynastie

Associé à son père, son frère et à son cousin dans la Société « Jacques Perier, père et fils, neveu et Cie », Claude-Nicolas 1742-1802 va porter la famille Perier au pinacle de la fortune et de la notoriété. En 1789, avec le paiement annuel d'une capitation de 120 livres, il sera le roturier le plus imposé de Grenoble.



A l'expérience précocement acquise, il allie le génie des affaires. L'homme est un manieur d'argent, travailleur, exigeant à l'égard de lui-même et d'autrui. Une tête léonine posée sur un large buste, un visage au regard dur, des lèvres minces, signalent un caractère volontaire, dominateur, âpre au gain.

Les années 1770 sont décisives dans la course de Claude Perier à la fortune. En 1777, il fonde une manufacture de papiers peints à Vizille qui sera ensuite transformée en manufacture d'indienne. Pour en assurer l'essor, il fait appel à la compétence

Historique illustré de la famille Perier

technique d'étrangers, le hollandais Jacob Swann et l'Anglais Samuel Parson, inaugurant une stratégie de l'entreprise imitée à Anzin par Casimir. En 1787, les Fazy de Genève lui prêtent le concours de leurs capitaux et de leurs talents. Pierre Pignet, ancien responsable d'une fabrique à Orange, dirige la manufacture. Entrepreneur avisé, Claude Perier sait choisir ses collaborateurs.

Dès 1776, les Perier sont entrés en pourparlers avec le Duc de Villeroy pour acheter le château et le marquisat de Vizille. Une partie du château avait été loué pour installer les ateliers de la manufacture.

Dans son ouvrage dédié à "La Révolution en Dauphiné" (1888), Xavier ROUX donne la liste des "judicatures particulières du ressort du bailliage de Graisivaudan, avec le nom des seigneurs". Claude Perier y est mentionné comme :

- Seigneur du mandement La Mure, ayant pour juge M. ROYER-DUPRÉ, pour procureur juridictionnel M. REVOL, pour greffier M. LAFOREST et pour châtelain M. DUSSERT.

Le mandement de La Mure comprenait les paroisses de La Mure, Souville, Survilles, Prunières, Mayre, Saint-Arey, Cognet, Ponsonas, Pierre-Châtel, Saint-Théoffrey, Cholonges, Villard-Saint-Christophe et Saint-Honoré.

- Seigneur du domaine d'Oysans (sic). Le mandement d'Oisans comprenant deux châtelainies : celles d'Oysans (re-sic) et du Villard-d'Arène.

La châtelainie d'Oysans comprenait les paroisses du Bourg-d'Oysans, Le Mont-de-Lans, Le Fresney, Auris, La Garde, Huez, Villard-Reculas, Oz, Vaujany, Allemond, Livet-et-Gavet, Guet, Ornon, Villard-Aymont, Villard-Raymond, Les Gauchards, Venosc et Saint-Christophe.

La châtelainie du Villard-d'Arène comprenait les paroisses du Villard-d'Arène, La Grave, Besse, Clavans et Misoën. Le lieutenant de ce mandement était M. ROYER-DUPRÉ, le procureur juridictionnel M. REVOL, le greffier M. LAFOREST et le châtelain M. DUSSERT

Le 5 juin 1780, Claude Perier acheta pour 1'024'000 livres le Marquisat de Vizille & autres seigneuries. L'austère et rugueuse forteresse qui se dresse à quelques lieues au Sud de Grenoble, est une acquisition de prestige et d'utilité.

Claude Perier devint le successeur de nobles de haut lignage dont le Duc de Lesdiguières, dernier Connétable de France et figure célèbre de l'aristocratie dauphinoise. Vizille était sa résidence au XVII^{ème} siècle. Mais le négociant ne s'embarrasse pas de l'histoire glorieuse de ces lieux : il fait ôter les vieilles armures des immenses salles de l'une des ailes du château pour y installer sa fabrique d'indiennes.

De manière amusante, la famille de sa mère avait une parenté lointaine avec la famille du connétable.

Historique illustré de la famille Perier



Historique illustré de la famille Perier

A son arrivée à Vizille en 1823, Rémusat souligne le mélange de modernité et de tradition :

« Cette alliance d'un site agreste, grandiose comme la nature dans les montagnes avec les souvenirs et les monuments de la féodalité ou plutôt de l'aristocratie et les œuvres remuantes et bruyantes de l'industrie moderne offrait un frappant spectacle et comme un tableau rassemblé du sol et de l'histoire de France ».

La manufacture prospère rapidement : les ateliers emploient quatre cents ouvriers en 1789.

Le négoce et la banque sont deux activités complémentaires de l'industrie. Ce grand bourgeois capitaliste s'adonne au commerce international par la commandite de la Société marseillaise importatrice de sucre de canne « Pierre Chazel et Cie ». En 1783, il fonde une nouvelle société de parts avec deux associés grenoblois, Berlioz et Rey. Quatre ans plus tard, l'achat d'une plantation à Saint-Domingue avec ses terres de culture, ses cases à nègres, son « atelier » de 250 esclaves et son moulin à sucre pour la coquette somme de 1 200 000 livres, représente le couronnement de sa carrière d'homme d'affaires³³. Cet investissement n'est toutefois pas exceptionnel dans le milieu des riches négociants grenoblois : les Dolle et les Raby sont solidement implantés dans l'île. Le grand commerce des denrées coloniales, alors à son apogée, procure d'importants bénéfices.

Jacques II avait aussi initié son fils à la banque. Claude se livre à de multiples opérations financières avec le même succès : prêts aux nobles, rentes d'Etat ou du Clergé, crédit commercial à des taux de 10 à 15 %, variables suivant le montant du prêt et les risques. Un tel déploiement d'activités révèle concrètement l'ouverture de la société française aux hommes d'audace et de talent ainsi que les progrès du libéralisme économique.

Toutefois, dans la société d'ordres de l'Ancien Régime, l'argent ne confère pas la dignité sociale. Comme son père jadis, Claude Perier convoite la noblesse. Pour l'obtenir, il se sert de sa fortune en achetant en 1779, une charge de Conseiller-Secrétaire du Roi, anoblissante au bout de vingt ans d'exercice purement fictif. Bien que depuis l'Edit de 1579, l'acquisition d'un fief n'enlève pas la roture, elle est source de prestige. Tour à tour, le Marquisat de Vizille et les seigneuries de la Mure, de Serres, d'Oulles, deviennent propriétés du négociant.

Enfin, pour conférer plus d'authenticité à sa noblesse encore virtuelle, cet homme d'argent se soumet, le 11 août 1780, aux rites d'une cérémonie d'un autre âge. Il se présente à la Chambre des Comptes et, là, « étant sur ses pieds à la manière des nobles, tenant ses mains jointes entre celles de Messire François-Claude de Bovier de Saint-Jullien, président de la Chambre, reconnaît et confesse qu'il tient du Roy les seigneuries par lui acquises, ... se déclare donc homme-lige et vassal de sa Majesté et luy en doit les foy, hommage et serment de fidélité. Le voilà devenu « Noble Claude Perier », Seigneur de Vizille et autres fiefs, le plus grand propriétaire foncier de la province. Et, le 1er janvier 1786, comme le veut l'usage, le Seigneur de Vizille et sa Dame ont l'insigne honneur d'être les parrain et marraine des cloches de l'église paroissiale.

Historique illustré de la famille Perier

Toutefois, le négociant ne s'illusionne pas sur la valeur d'un titre acquis au moyen de « la savonnette à vilains ». Par ailleurs, il aime trop l'argent pour abandonner les affaires et « vivre noblement », sans travailler. Il ne joue pas au bourgeois-gentilhomme. Manifestant peu de goût pour l'agronomie, il laisse à un régisseur, Jean-Baptiste Laurent, le soin de prélever en son nom les redevances féodales et ne change rien à ses habitudes. Selon Stendhal qui tenait cette confiance de son grand-père, ami de Claude Perier, « il fuyait la bonne compagnie, celle des aristocrates, comme la peste »

D'abord manufacture de papiers peints, elle fut transformée par la suite en une manufacture d'indiennes, cotonnades imprimées alors très en vogue.

En 1787, elle employait 69 ouvriers et la production annuelle était estimée à 12 000 pièces. À la fin de l'Ancien Régime, la concurrence se développa : Claude Perier loua alors son entreprise à de grands industriels genevois, les Fazy, l'un d'eux, Jacques Samuel, apportant la qualification technique qui manquait. Il fit également appel à une main-d'œuvre spécialisée et à des techniciens étrangers. Débute ainsi une longue collaboration avec la Suisse et Mulhouse, qui se poursuivra jusqu'à la Restauration et sera renforcée par des liens matrimoniaux et financiers que les Perier auront noués avec la bourgeoisie alsacienne.

L'image est significative de ce grand bourgeois dauphinois installant les ateliers d'une industrie moderne dans l'ancienne demeure du connétable de Lesdiguières. L'achat du marquisat de Vizille et de ses dépendances (vaste ensemble d'un seul tenant de 50 paroisses allant de Grenoble à l'Oisans), ainsi que l'acquisition à la même époque d'une charge de conseiller et secrétaire du roi, dénotent aussi d'une volonté de mettre en œuvre tous les moyens d'ascension sociale qu'offrait la société d'ordres. Après cette acquisition de prestige, l'aîné des Perier, déjà surnommé Milord, put se faire appeler noble Claude Perier seigneur de Vizille, devenant le successeur de nobles de hauts lignages.

Mais le fossé qui le séparait de l'aristocratie nobiliaire dauphinoise ne fut pas pour autant comblé. Claude Perier est un exemple de cette bourgeoisie du XVIII^e siècle dominant l'économie, animée d'un fort désir d'ascension sociale, réclamant que ses mérites soient reconnus et s'opposant de plus en plus à la noblesse. Ses liens avec le Parlement de Grenoble ne pouvaient rendre Claude Perier que favorable à la « révolution dauphinoise de 1788 » : « Ses voyages en Angleterre lui avaient donné une juste idée des bienfaits d'un gouvernement libre.

Il s'associait vivement à tous les sentiments et à toutes les espérances de cette époque » écrivait son fils, Augustin, dans son journal. En proposant son château-manufacture aux notables dauphinois le 21 juillet 1788 pour l'une des manifestations les plus significatives de la pré-révolution, Claude Perier préparait son heure. Certes bourgeois d'ancien style, en quête de titres seigneuriaux pour renforcer son ascension sociale et prenant place au rang de chien de garde d'une seigneurie dont il récoltait les titres et percevait les redevances, il n'en était pas moins un « nouveau » bourgeois conquérant, se préparant à profiter des changements politiques.

Historique illustré de la famille Perier



Réunion des Etats Généraux du Dauphiné en juillet 1788
Claude Perier en bas à gauche en train de serrer la main

Après la réunion illégale des États généraux du Dauphiné qui fait suite à la « journée des Tuiles » à Grenoble, les parlementaires dauphinois savent qu'ils disposent dans leur fronde d'un soutien dans le peuple et la bourgeoisie. De plus, Perier jouit de la reconnaissance de ses pairs : il dispose d'une nouvelle charge, celle de directeur de l'hôpital général de Grenoble.

La Révolution prend à Paris un tournant inattendu et les périodes de trouble qu'elle inaugure nuisent aux affaires de Perier. Une fois sa banque liquidée, il ne demeure pourtant pas à l'écart de la vie tant économique que politique de sa région . Il achète des biens nationaux dont les mines d'Anzin et devient officier municipal de Grenoble en octobre 1792.

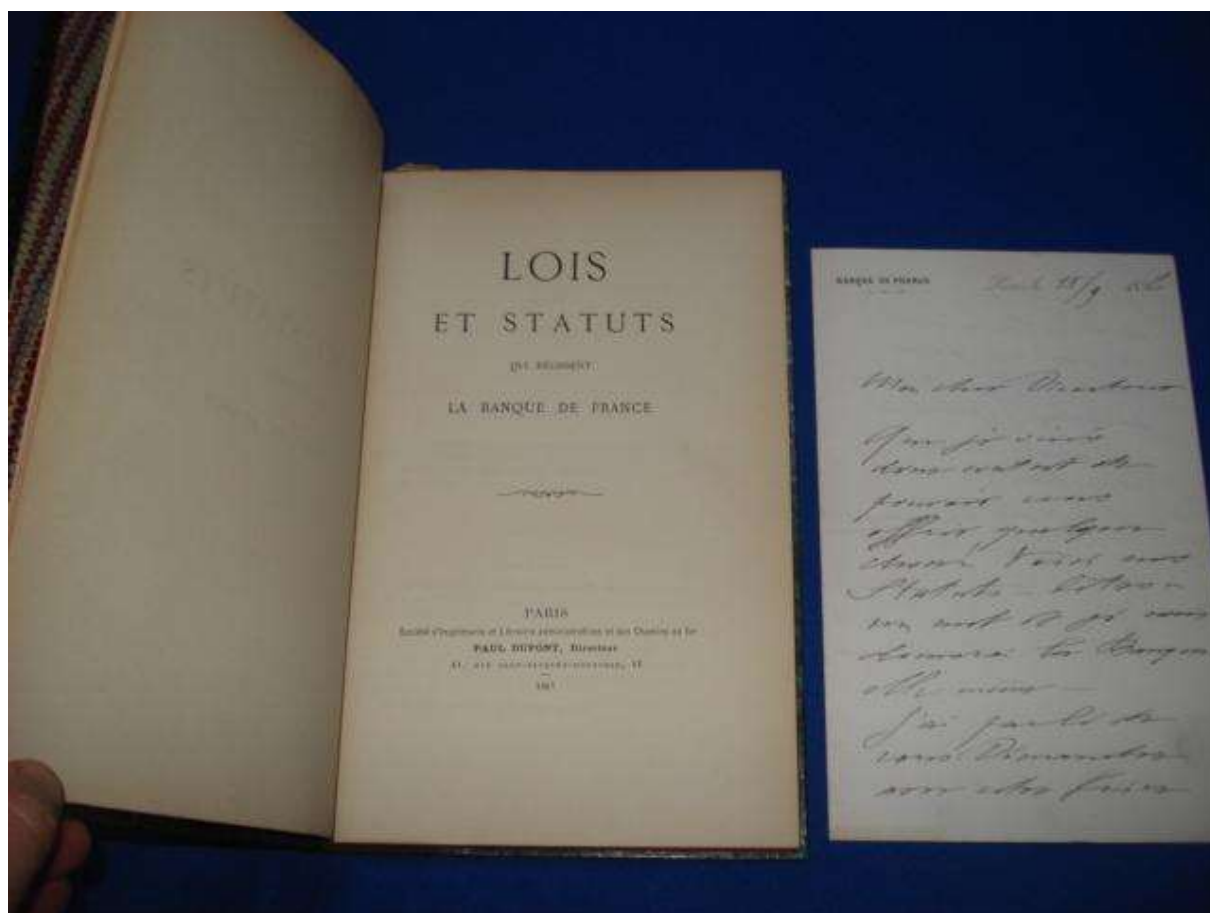
Cependant, les Montagnards bientôt maîtres de la ville lui reprochent vite son amitié avec les Girondins et l'accusent de fédéralisme. Grâce au soutien de plusieurs notables dont Camille Teisseire, l'agent de la Convention à Grenoble proche de la Montagne, il ne sera pas inquiété. En gage à la Montagne il participe à une société de fabrication de fusils dont il allait défendre les intérêts auprès de la Convention et du comité des armes et poudres à Paris où il résidait désormais depuis le début le début 1793.

Claude Perier profita habilement du rapport mouvant des forces politiques et sociales pour tirer parti des transformations révolutionnaires.

Historique illustré de la famille Perier

Les affaires de Perier reprennent et ses qualités de gestionnaire sont reconnues par le Premier Consul Bonaparte, certainement reconnaissant par ailleurs d'avoir reçu son aide financière lors de son accession au pouvoir par le coup d'État du 9 novembre 1799.

Perier rédige les statuts de la toute nouvelle Banque de France et devient l'un des premiers régents avec d'autres banquiers dont Jean-Frédéric Perrégaux, qui avait également financé le coup d'État. L'institution a été créée le 18 janvier 1800 à la demande de Bonaparte afin d'émettre des billets payables à vue et au porteur. Elle est organisée sous la forme d'une société par actions dont l'Assemblée générale des actionnaires élit 15 régents chargés d'administrer la Banque. De cette charge il ne voit pas le terme, pas plus que de celle de député de l'Isère, élu le 25 décembre 1800 par le Sénat.



Il meurt dans son hôtel particulier à Paris où il était contraint de loger en raison de son contrat avec la Banque de France, rue Saint-Honoré, le 6 février 1801. Plusieurs versions circulent à propos de sa mort. D'après Stendhal, il mourut de froid dans la nuit, ayant refusé de se chauffer car il trouvait le bois trop cher. D'après le duc Gaston d'Audiffret-Pasquier, il mourut après avoir pris froid en triant ses papiers avant un déménagement au cinquième étage de son hôtel parisien.

Historique illustré de la famille Perier

4. La tribu Perier : une dynastie qui a marqué la France

Claude Perier a laissé à sa mort, en 1801, dix héritiers issus de son union avec Marie-Charlotte Pascal, fille d'un négociant aisé. « La tribu Perier » comme les appelait Mme de Stäel, se répartit l'héritage.

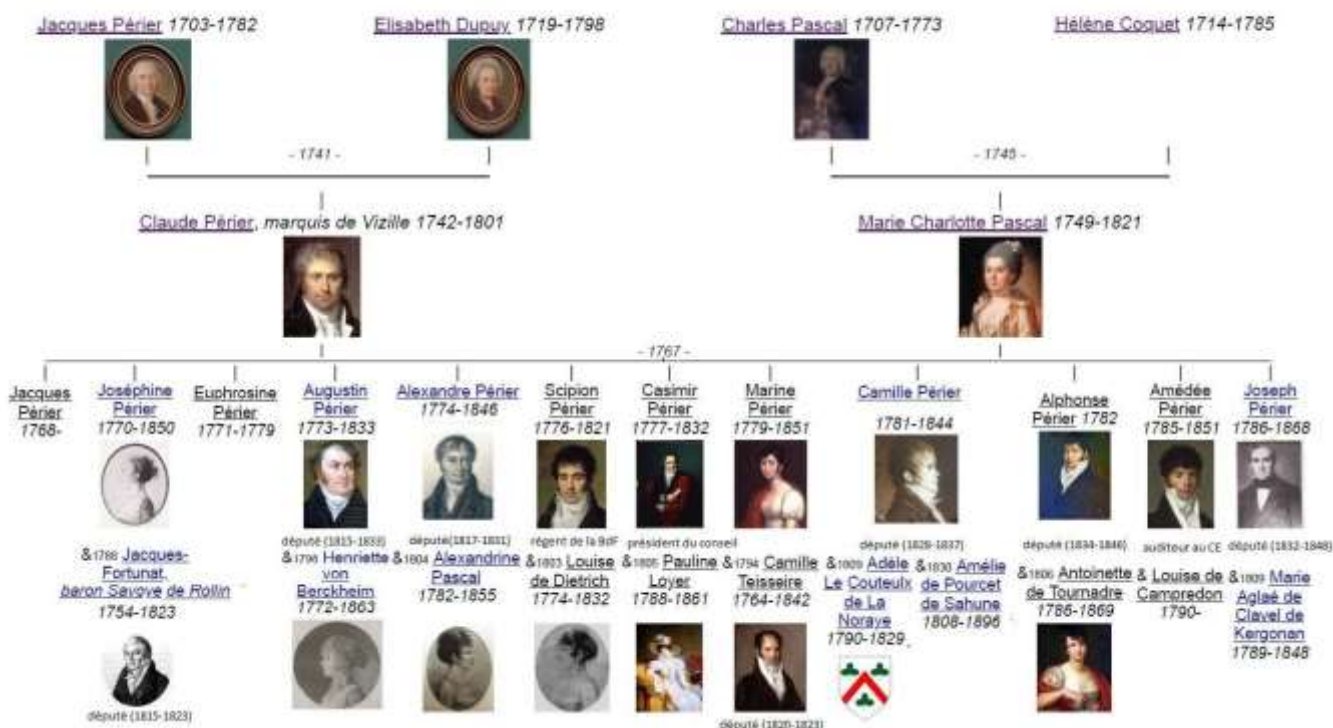
Parmi les 10 enfants ayant vécu à l'âge adulte:

- 6 fils députés dont un président de la chambre des députés

- 2 gendres députés

Seuls deux fils n'ont pas siégé à la chambre, Scipion régent de la Banque de France & Amédée auditeur au conseil d'Etat.

Ascendance et descendance de Claude Perier & Marie-Charlotte Pascal



C'est le fils aîné, Augustin-Charles, qui hérita du château de Vizille et de la manufacture lors du tirage au sort qui fut organisé au moment de la liquidation de la succession de Claude Perier. Autour d'Augustin-Charles et de la banque dauphinoise qu'il dirigeait à Grenoble se constitua la branche dauphinoise des Perier.

Augustin-Charles déploya des moyens importants pour assurer la rentabilité de l'entreprise vizilloise. Le château présentait des avantages certains du point de vue de l'espace : la manipulation des grandes toiles nécessitait en effet des locaux spacieux, le parc offrait également des possibilités intéressantes, le séchage se faisant sur le pré, et les salles pouvaient regrouper les ateliers de gravure, d'impression et les cabinets de couleurs.

Historique illustré de la famille Perier

Pendant la Révolution, son père avait développé le tissage à domicile dans la campagne environnante, mais dès 1810, Augustin procéda à des changements, concentrant le tissage dans une dépendance du parc, puis dans une filature créée en 1819 et qui fournissait à la fabrique d'indiennes l'essentiel de la matière première.

Cette intégration en amont, caractéristique de ce type de fabrique, lui assura une plus grande autonomie. Elle permit de maîtriser également son approvisionnement.

Ce fut le plein développement des « indiennes », ces cotonnades imprimées à l'aspect agréable et à l'entretien plus facile que les toiles de lin ou de laine. Voici ce que Michelet écrivait à ce propos : « La grande et capitale révolution a été l'indienne. Il a fallu l'effort combiné de la science et de l'art pour forcer un tissu rebelle, ingrat, le coton, à subir chaque jour des transformations brillantes ; puis transformé ainsi, le répandre partout, le mettre à la portée des pauvres. Toute femme portait jadis une robe bleue ou noire qu'elle gardait dix ans sans la laver, de peur qu'elle ne s'en allât en lambeaux. Aujourd'hui, son mari, pauvre ouvrier, au prix d'une journée de travail, la couvre d'un vêtement de fleurs. » (Le peuple, 1846). Mais la mode changea et les Perier durent se tourner vers l'impression sur soie.

La manufacture de Vizille ne représentera par la suite plus qu'un revenu annexe, certes non négligeable, sans que cela ne remette en cause bien évidemment la fortune de la famille qui s'orienta vers d'autres activités. Elle aura par la suite une gestion beaucoup plus financière qu'industrielle de son patrimoine.

Augustin, notable régional, fut élu député de l'Isère en 1827 et 1830, présida le Conseil général de l'Isère de 1831 à 1833 et entra à la Chambre des Pairs en 1832 à la mort de son frère Casimir. Il n'y siégea qu'un an, avant de mourir à son tour en 1833. Désormais plus parisienne que dauphinoise, la famille Perier investit dans l'achat de grands domaines et châteaux, négligeant la résidence dauphinoise.

Les deux fils cadets de Claude Perier, Scipion et Casimir firent des carrières parisiennes. Scipion, le plus âgé des deux, fut l'administrateur des mines d'Anzin (qui servirent de modèle à Zola pour préparer son « Germinal »). Soucieux de modernité il y fit introduire la machine à vapeur.

Propriétaire également de deux raffineries de sucre, de deux filatures de coton et de laine, d'une distillerie et d'une fonderie dans la région parisienne, il s'associa avec Casimir pour fonder en 1801 la Banque Perier qu'ils administrèrent ensemble.

En 1818 il fut également l'un des directeurs de la Caisse d'épargne et de Prévoyance avant d'être nommé régent de la Banque de France.

Casimir, après avoir envisagé la carrière des armes, se lança dans les affaires en 1801, avec son frère. Juge au Tribunal de commerce de Paris, banquier, grand notable parisien, il embrassa rapidement la carrière politique. élu député de Paris en 1817, il se fit la voix de la bourgeoisie libérale contre les Ultras.

Historique illustré de la famille Perier

La monarchie de Juillet sera pour lui et pour cette dynastie une consécration. Après avoir tenté de calmer la révolution, il se rallia à Louis-Philippe dont il fut le président du Conseil jusqu'en mai 1832, date de sa mort.

Se rangeant au côté du parti de l'Ordre dès l'été 1831, le parti conservateur soutint son gouvernement qui s'employa à restaurer avec énergie l'autorité gouvernementale et réprimer les troubles révolutionnaires (comme, en novembre 1831, la révolte des Canuts de Lyon). Il mourut du choléra en pleine force de l'âge après avoir rendu visite à l'Hôtel-Dieu aux victimes de l'épidémie.

Il reste dans l'histoire associé au « juste milieu » détesté de Balzac et de Stendhal, comme étant le bourgeois arrivé au pouvoir grâce à des intrigues de salons parisiens se déroulant pendant que les insurgés menaient d'héroïques combats sur les barricades. Son nom est attaché au « système du 13 mars », symbole d'un gouvernement autoritaire, assimilé à un patriotisme mesquin à l'opposé du messianisme romantique de 1830.

L'ascension de la dynastie ne sera pas stoppée par cette mort prématurée. Cette famille de grands notables va continuer à présider aux intérêts nationaux.



Son fils Auguste-Victor Casimir-Perier (il obtiendra en 1874 le droit d'ajouter Casimir à son patronyme), tout en gérant la fortune familiale, jouera un rôle politique au sein de la gauche républicaine.

Ami de Thiers dont il fut le ministre, Auguste fut un des fondateurs de la IIIe République.

Ce sera son fils Jean Casimir-Perier qui atteindra les sommets de la réussite, présidant rapidement aux destinées de la France. Président de la Chambre en 1893, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères (entre 1893 et 1894), il fit voter, pour réprimer les menées anarchistes, une série de lois relatives à la liberté individuelle et aux délits de presse que l'opposition qualifia de lois scélérates. Élu président de la République le 27 juin 1894, après l'assassinat de Sadi Carnot, il dut démissionner le 14 janvier 1895 à la suite du réquisitoire violent que fit contre lui Jean Jaurès.



Son bref passage à la tête de l'état fut surtout marqué par l'arrestation et la condamnation de Dreyfus. Après sa démission, il se retira de la vie politique. Cette brusque disgrâce politique conduisit la famille Perier à se défaire sans tarder du château de Vizille qui avait été pour elle la source d'une légitimité politique puisant son

Historique illustré de la famille Perier

origine dans certains aspects de la Révolution française, et le symbole de son attachement aux principes libéraux. Forte de son emprise financière comme de sa fortune mobilière dans 17 départements dont ses membres furent les élus, la « tribu Perier » sut, tout au long du XIXe siècle, jouer avec adresse des institutions et marqua de son empreinte la vie politique française.

Autres membres de la dynastie Perier

Outre les personnes déjà citées, nous pouvons ajouter de manière non exclusive plusieurs ministres Charles de Rémusat et le maréchal Randon, de nombreux députés et sénateurs, des industriels, Camille Teisseire, Alphonse et Alexandre Perie, René de La Brosse, Achille et Eugène Chaper, des financiers, des officiers généraux Ernest de Chabaud-Latour et Pierre Boyer de la Tour, et pour couronner le tout une Sainte, Rose-Philippine Duchesne, canonisée le 3 juillet 1988.

